

Bibliothèque Municipale François Fournier



Voilà maintenant 4 ans que la bibliothèque François Fournier a ouvert ses portes sous l'impulsion de **François Fournier** (Maire de 1989 à 2011) et **Olivier Guerra** (Maire). Elle se situe dans l'école Claude Nougaro et dispose également d'un accès rue Alain Savary.

En quelques chiffres, la bibliothèque c'est : **30000 prêts**, 135 familles inscrites, environ **4000 documents à emprunter** et tous les 9 mois environ 900 documents prêtés par la **Médiathèque Départementale du Conseil Départemental 31** ! En pratique 18 heures d'ouverture hebdomadaire (fermeture à 19h), 3 documents empruntés pour 3 semaines et le double pendant les vacances d'été. Pour s'inscrire c'est facile, il suffit de vous rendre directement à la bibliothèque aux horaires d'ouverture ou bien d'imprimer via le site de la mairie, le formulaire d'inscription et de vous munir d'un justificatif de domicile. **L'inscription est gratuite** pour tous les gardouchois. Pour les adultes résidant à l'extérieur de la commune, la cotisation est de 5€ !



La **bibliothèque municipale accueille les classes de l'école** qui viennent tous les 15 jours du mercredi au vendredi. Les tout-petits ne sont pas oubliés puisque les assistantes maternelles ont leur créneau réservé un jeudi sur deux de 10h à 11h où on écoute des histoires, on chante, on danse... Sans oublier les Temps d'Activité Périscolaire, où des ateliers autour de la lecture sont proposés aux enfants les mardis et jeudis de 16h à 17h. **D'autres animations sont organisées pour le public hors scolaire** : concerts, ateliers créatifs (crochet/feutrine), ateliers d'écriture, ateliers œnologie et scientifique, lectures à voix-haute, spectacles pour enfants... Variété et diversité ! **Ces animations gratuites sont ouvertes à tous**. Il est obligatoire de s'inscrire pour des raisons pratiques : toutes ces manifestations se déroulant à la bibliothèque, demandent des aménagements.

Pour suivre nos actualités, la bibliothèque municipale vous donne rendez-vous sur le site de la mairie : www.mairie-gardouch31.fr où vous retrouverez toutes les informations importantes et pratiques, les listings des nouveautés...

Pour rappel !

La bibliothèque fonctionne **avec du personnel communal mais aussi des bénévoles**, que nous remercions pour leur disponibilité. Si vous souhaitez vous joindre à eux : permanences de remplacement, choix de livres... n'hésitez pas ! N'oubliez pas la **bibliothèque numérique, notre nouveau service gratuit vous donne accès à des ressources en ligne**: presse, musique, cinéma...

Rendez-vous sur le site : www.media31.mediatheques.fr !

Pour bénéficier de ce service il faut être préalablement inscrit à la bibliothèque.

Nous tenons à remercier les personnes qui ont contribué à enrichir notre fond documentaire en choisissant de faire dons de divers support à la bibliothèque. En effet, nous acceptons les dons à condition que les livres soient en très bon état et récents.

Les actualités à venir :

- Atelier calligraphie (initiation pour adultes et adolescents à partir de 13 ans)
- Atelier « Sur la piste des dinosaures »
- Un spectacle pour enfants pour la fin d'année.

Toutes les informations sont sur le site de la mairie et dans vos boîtes aux lettres.

En projet :

- La mise en place d'un service de portage de livres à domicile pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer ou difficilement.
- La création d'une page Facebook pour une meilleure communication
- Devenir une médiathèque.

Une question, une demande, contactez-nous au 05.61.45.53.93 ou bibliotheque.gardouch@orange.fr ou bien rendez-vous aux horaires d'ouverture :

JOUR	MATIN	APRES-MIDI
MARDI		16h-18h30
MERCREDI	9h30-12H30	14h-19h
JEUDI		16h-18h30
VENDREDI		16h-18h30
SAMEDI	9h30-12h	



Aides aux associations

« J'y ai droit, ceci est notre dû » et pourtant...

Malgré la conjoncture actuelle que nous traversons, **la Municipalité a eu la volonté de reconduire ou d'augmenter** les subventions allouées aux associations sportives et culturelles.

Décision majeure votée à l'unanimité lors de la validation du budget 2016, ainsi le montant global réservé aux associations augmente de 10 % pour l'exercice 2016.

Au-delà des subventions directes de fonctionnement, il ne faut pas omettre le prêt des salles communales, le prêt de matériel, la mise à disposition des agents toute l'année, qui rentrent en compte dans les aides et les subventions allouées aux associations.

Subventions votées en 2016

Associations Gardouchoises	Subvention de fonctionnement	Avantages non chiffrés
1+1	500	Prêt salles et préfabriqué
Musique à Gardouch	200	Prêt salles maison des associations, piano
Gardouch Olympique Club	2600	Mise à disposition de 2 terrains, gymnase et pool house
AICA Gardouch	250	Prêt du gymnase, Préfabriqué
Association Familiale et Rurale	1000	Prêt du gymnase, salles, bureau maison des associations
Comité des Fêtes	8800	Prêt gymnase, salles
Volley Olympique Club	500	Prêt gymnase, salles
TAG	300	Prêt salles
EUROPALL	300	Prêt salles
XV du GARDIJOL	400	Prêt du terrain intérieur + extérieur, salles
Les Fous du Volant	N'a pas souhaité en bénéficier	Prêt gymnase, salles
Tennis Club	370	Prêt du gymnase et du terrain extérieur
Total des subventions	15220	

Animations à venir



Le 02 juillet 2016 en matinée

A l'occasion de la « **Journée sport et nature pour tous** » La Mairie de Villefranche de Lauragais organise en partenariat avec notre commune de Gardouch Une course à pied au bord du Canal du Midi pour les petits et les grands entre l'écluse de Gardouch et de Renneville



En partenariat avec la Mairie, le Comité des Fêtes organise

La première fête de l'été

Le samedi 02 juillet 2016

Espace François Mitterrand

Pour plus d'informations
Rendez-vous sur le site de la Commune
mairie-gardouch31.fr

Cambriolages : opération tranquillité vacances

Les bons réflexes pour prévenir les cambriolages

- faire part de son absence aux voisins
- ne pas laisser de messages d'absence sur le répondeur
- faire relever le courrier à son domicile en cas d'absence prolongée
- veiller à la fermeture des portes et des fenêtres
- ne porter aucune indication de noms et adresses sur les trousseaux de clés
- équiper votre habitation d'un dispositif de détection d'intrusion
- équiper l'extérieur d'un éclairage avec détection de mouvements
- installer des alarmes
- Signalez votre absence à la brigade de gendarmerie. Dans le cadre de leur mission quotidienne, ils pourront surveiller votre domicile.

Renseignements et formulaires de demandes disponibles sur place ou par internet sur www.interieur.gouv.fr

Les bons réflexes pour les victimes d'un cambriolage

- ne toucher à rien afin que les forces de l'ordre puissent relever les éléments indispensables à leur enquête.
- dresser un inventaire des objets dérobés.
- déposer plainte auprès de la police ou de la gendarmerie avec l'inventaire des objets volés ainsi que les documents utiles qui attestent de leur existence (factures, photos, preuves d'achat.)
- signaler le sinistre à son assureur



Vous êtes victime ou témoin d'un cambriolage

Composez le 17 dans les plus brefs délais

Votre brigade de gendarmerie : 05.34.66.69.60

Location salles communales- Rappel

Les salles de Gardouch sont louées en priorité à tous les Gardouchois avec un tarif préférentiel voté par le Conseil Municipal.

Lorsque celles-ci ne sont pas réservées par un administré ou une association, toute personne extérieure à la commune peut faire une demande de location mais ne bénéficie pas du tarif préférentiel des contribuables Gardouchois. Ces demandes de réservations sont à la libre appréciation de la Municipalité.

Pour plus de renseignements, contactez la Mairie

Objets trouvés

Nous récupérons régulièrement des trousseaux de clés, des lunettes ou autres effets personnels, qui attendent désespérément de retrouver leur propriétaire.

Si vous avez égaré un objet, n'hésitez pas à vous présenter en Mairie.

Du côté de nos commerçants



Le 23 mai 2015, démarrait une superbe aventure pour l'un de nos gardouchois....

Pour son premier anniversaire, dans le cadre de la 8^{ème} remise du prix Lucien Vanel 2016, (prix récompensant les meilleurs représentants de la gastronomie Toulousaine)



Le Chef,
Sébastien DUFRAISSE
a été nommé dans la catégorie
« Meilleur Espoir »
Nous le félicitons chaleureusement ainsi que son équipe pour cette nomination.

L'ESTANQUET BAR D'ÉCLUSE - RESTAURANT

La petite guinguette de l'écluse de Gardouch a bien grandi depuis l'été dernier et c'est avec plaisir que nous vous informons de son ouverture

Le samedi 04 juin



Séverine et Tristan vous accueilleront tous les jours sauf le mardi.
Le Bar sera ouvert de 8h00 à 23h00 et le Restaurant de 12h00 à 14h00 et de 19h00 à 21h00

Souhaitons leur réussite et longue vie dans cette nouvelle aventure.



Bulletin Municipal Juin 2016

La réalisation et les crédits photos : Membres de la Commission Information Communication Marie-Christine Bastié, Agnès Rull, Patrice Beauvilain, Gaëlle Nono, Muriel Charles-Macé.
Coordination Mairie : Nathalie Abdellaoui, Pierre Mirassou.

Imprimé par nos soins



Chères Gardouchoises, chers Gardouchois,

Le Conseil Municipal, lors de sa réunion du 14 avril dernier, a adopté à l'unanimité le budget 2016. Une nouvelle fois, il est le fruit d'un travail de concertation entre les élus et les services, je tiens cette année encore à saluer l'implication de chacune et chacun, ainsi que la richesse du débat qui a prévalu à l'élaboration du budget communal.

La bonne maîtrise de nos charges de fonctionnement et la stabilité de nos recettes fiscales, permettent d'amortir depuis 2007 l'impact de la baisse des dotations de l'Etat et de faire face à nos diverses échéances.

Ce budget, d'une ambition réaliste, est celui d'une année charnière dans la concrétisation des actions qui seront financées comme : l'urbanisation et la sécurisation des abords de l'école à l'entrée de l'agglomération en venant de Laval, les travaux d'entretien de voirie, de bâtiments avec la continuité de la réfection de l'église mais également de la mise en place d'une médiathèque à la bibliothèque.

Tous ces chantiers qui s'annoncent et les beaux projets qui se préparent, font notamment que l'équipe municipale, mais aussi le personnel communal, sont « sur le pont ». Les aides apportées par la Communauté de Communes CAP Lauragais voire le Conseil Départemental de la Haute-Garonne, nous permettent d'envisager l'avenir sereinement.

Nous pouvons également nous réjouir d'un nouvel élan de dynamisme et d'ambition pour notre commune, avec l'intérêt et la réussite qu'ont de nouveaux commerces surtout dans une période de grande morosité, car cet essor représente avant tout du développement économique, touristique et de l'emploi.

Cette dynamique passe aussi bien évidemment par les associations, dont je salue non seulement la vitalité, l'engagement, mais aussi la lucidité et la pertinence qui ont prévalu cette année lors des demandes de subventions. D'ailleurs dans ce numéro, vous découvrirez la volonté municipale en matière d'aides aux associations.

Mai et juin, ce sont aussi les traditionnelles commémorations des 8 mai et 18 juin. Rappelons-nous également le devoir de mémoire que nous devons aux Déportés, Résistants lors de la Journée de la Résistance du 27 mai et cette année, celle du centenaire de la bataille de Verdun le 29 mai.

Enfin, en ce début de saison, je ne peux m'empêcher de rappeler les règles du bien vivre ensemble qui font qu'à Gardouch, on y vient, on y revient et on s'y sent bien : bon accueil, fleurissement, propreté (respect des jours de ramassage des ordures ménagères), civisme et courtoisie au volant et respect des règles de stationnement

Olivier GUERRA
Maire de Gardouch
1^{er} Vice-Président de Cap Lauragais

La 20^{ème} Ronde du Muguet



Le dimanche 1er mai 2016, randonneurs, vététistes et cavaliers, s'étaient donné rendez-vous salle polyvalente, point de départ de notre traditionnelle ronde du muguet. Près de 115 personnes participaient à cet événement dont nous fêtons le 20^{ème} anniversaire et qui se déroulait sur un parcours d'environ 14km pour le circuit le plus long autour de notre commune.



Après concertation, le Comité des Fêtes a choisi de profiter de cette première belle journée du mois de mai, pour partager le repas champêtre faisant suite à cette activité de plein air, dans les jardins de la maison des associations, bel espace public peu connu...



A cette occasion, M. Gilbert HEBRARD, Conseiller départemental et M. BAUDE du Conseil Départemental de Randonnée Pédestre 31 nous ont honorés de leur présence. Monsieur le Maire, lors de sa prise de parole, a souhaité rendre hommage à son ancien collègue Gérard HAAS à l'origine de cette manifestation, remercier les Maires des communes qui nous ont accueillis ces dernières années et les fidèles marcheurs venus nombreux.

C'est avec le climat très caractéristique du Lauragais, que le Comité des Fêtes a préparé et servi un repas très apprécié par tous pour clôturer cette agréable journée.